

Fiche sur les caractéristiques techniques

Appareil de protection respiratoire contre les particules pour soins de santé et masque chirurgical Aura^{MC} 3M^{MC}, 1870+, N95

Caractéristiques principales

- Cote d'homologation N95 du NIOSH
- Classé comme un instrument médical de classe I au Canada; autorisé à la vente par la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis
- Résistant aux fluides à 160 mm Hg
- Cote d'inflammabilité de classe I
- Pince nasale réglable
- 3 panneaux à bords repliables
- Serre-têtes agrafés
- Emballé individuellement

Composition

- Sangles – Polyisoprène
- Agrafes – Acier
- Pince nasale – Aluminium
- Bande nasale en mousse – Polyuréthane
- Filtre – Polypropylène
- Toile extérieure – Polypropylène
- Cet appareil de protection respiratoire ne contient aucun composant en latex de caoutchouc naturel
- Poids approximatif du produit : 9,92 g (0,35 oz)
- Voir le bulletin technique 3M ([Certification concernant la cellulose – Appareils de protection respiratoire à masque filtrant](#)) pour savoir quels sont les appareils de protection respiratoire 3M qui contiennent de la cellulose

Pays d'origine

Fabriqué au Canada

Utiliser pour :

- Destiné à être porté par le personnel des salles d'opération pendant les interventions chirurgicales pour aider à protéger le patient et le personnel des salles d'opération contre le transfert de micro-organismes, de fluides corporels et de particules
- Suivre toujours les *directives d'utilisation* et utiliser l'appareil de protection respiratoire tel qu'indiqué



Ne pas utiliser pour :

- **Ne pas** utiliser en milieu industriel
- **Ne pas** utiliser pour les gaz ou les vapeurs (c.-à-d. les gaz anesthésiques comme l'isoflurane ou les vapeurs des agents stérilisants comme le glutaraldéhyde)
- **Ne pas** utiliser d'une manière qui n'est pas indiquée dans les *directives d'utilisation*

Homologations et normes

- Appareil de protection respiratoire N95 homologué par le NIOSH
- Répond aux exigences de la norme 42 CFR, partie 84, du NIOSH N95 pour une efficacité de filtration d'au moins 95 % contre les aérosols solides et liquides ne contenant pas d'huile
- Numéro d'homologation du NIOSH : TC-84A-5726
- Autorisé par la FDA pour utilisation comme masque chirurgical
- Instrument médical de classe I de Santé Canada
- Efficacité de filtration bactérienne F2101 >99 % BFE
- Facteur de protection caractéristique (FPC 10) conforme à l'OSHA (États-Unis) et à la norme Z94.4 de la CSA (Canada)

Durée maximale d'utilisation

L'appareil de protection respiratoire peut être utilisé jusqu'à ce qu'il soit endommagé ou contaminé par du sang ou des fluides corporels, ou jusqu'à ce que la respiration devienne difficile. Pour les interventions chirurgicales, jeter après chaque utilisation. Suivez les lignes directrices et les politiques quant à la lutte contre les infections de l'établissement et de la juridiction locale.

Durée de conservation et entreposage

- 5 ans à partir de la date de fabrication
- Date de péremption sur la boîte au format AAAA-MM-JJ
- Conservez le respirateur dans son emballage d'origine dans un lieu à l'abri des zones contaminées, de la poussière, du soleil, des températures extrêmes, de l'humidité excessive et des produits chimiques dommageables
- Conservez à des températures comprises entre -20 °C (-4 °F) et 30 °C (86 °F) et n'excédant pas 80 % d'humidité relative

MISE EN GARDE!

Ces appareils de protection respiratoire réduisent l'exposition à certains contaminants en suspension dans l'air. Avant de se servir du produit, l'utilisateur doit lire et comprendre les directives d'utilisation fournies avec celui-ci. Un programme de protection respiratoire écrit, notamment en matière de formation, d'essai d'ajustement et d'examen médical de l'utilisateur, conforme aux exigences de l'autorité compétente de sa région et/ou à la norme Z94.4 de la CSA doit être mis sur pied. **Une mauvaise utilisation peut entraîner des problèmes de santé ou la mort.** Pour tout renseignement sur l'utilisation adéquate de ces produits, lire les directives d'utilisation, consulter son superviseur ou communiquer, au Canada, avec le Service technique de la Division des produits de protection individuelle de 3M au 1 800 267-4414.



Commercialisé au Canada par :



Division des solutions médicales de 3M
3M Canada
300, rue Tartan
London (Ontario) N5V 4M9
1 800 364-3577
3M.ca

Soins de santé 3M
2510 Conway Avenue
St. Paul, MN 55144-1000
É.-U.
1 800 228-3957
3M.com/Medical

Pour obtenir de plus amples renseignements
Service technique : 1 800 267-4414
Service à la clientèle : 1 800 364-3577
3M.ca/Securite

Protocoles d'essai d'ajustement acceptables

Protocole d'essai d'ajustement*	Acceptable avec ce produit?	
Protocoles qualitatifs	Saccharine	X
	Bitrex ^{MC}	X
	Fumée irritante	
	Acétate d'isoamyle	
Protocoles quantitatifs	TSI Portacount	X
	OHD Quantifit	

* Fait référence à la norme Z94.4 de la CSA

Les produits de la Division des produits de protection individuelle de 3M sont destinés à un usage en milieu de travail seulement.

3M, 3M Science. Au service de la Vie. et Aura sont des marques de commerce de 3M, utilisées sous licence au Canada. © 3M, 2021. Tous droits réservés. Bitrex est une marque de commerce du Johnson Matthey Group of Companies. PortaCount est une marque déposée de TSI Incorporated. Quantifit est la propriété d'ODH. 2012-19107 F